

**CONSEIL DU BUREAU  
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 19 JUIN 2024**

L'AN 2024, le 19 JUIN, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

**Etaient présents :**

M. GRZEZICZAK, Président,  
MM. CREMONT, DELHAYE et LIEZ, Mme MARICOT, Administrateurs.

**Pouvoir :** M. MUZART, Administrateur, à M. GRZEZICZAK.

**Absent :** M. RAMPENBERG, Vice-Président.

**Assistés de :** M. MERAT, Directeur Général.

Mmes BEGAT, PLANCKAERT et MOINAT, MM. ROBERT, SIMONNOT et TOMBOIS,  
Directeurs de services.

Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques  
Locales.

*Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.*

**ORDRE DU JOUR**

**ACCORD-CADRE – PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DE L'OPH DE L' AISNE**

Suite à l'augmentation des installations autonomes d'assainissement de type « micro-station » sur le patrimoine, des demandes périodiques des différents SPANC (Service Public d'Assainissement non collectif) sur l'entretien de ces équipements, de l'accroissement des équipements de traitement et de stockage temporaire des eaux pluviales, il est nécessaire de mettre en place un accord-cadre d'entretien de tous ces matériels.

Ce marché sera passé pour une durée de 4 ans, annuellement reconductible tacitement.

Le forfait annuel pour l'entretien de ces équipements est estimé à 32 000 Euros H.T. (hors clause de révision de prix annuelle)

Il est proposé au Bureau d'autoriser le Directeur Général à effectuer toutes démarches nécessaires et à signer tous actes relatifs à la bonne exécution de ce accord-cadre.

A l'appui des informations complémentaires données, le Bureau, à l'unanimité des votants, autorise le Directeur Général à effectuer toutes démarches nécessaires et à signer tous actes relatifs à la bonne exécution de cet accord-cadre.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Freddy Grzeziczak.

